

objectif de la réorganisation, rassemblent la plupart des directions du Ministère en trois catégories: *géographique*, *fonctionnelle* et *administrative*. La caractéristique la plus frappante de cette structure est donc la décentralisation de la nouvelle organisation du Ministère qui a pour but d'exploiter les avantages qu'offre l'adoption du principe de la planification et de la gestion par pays. Ce principe facilite la distinction entre les questions qui appellent des décisions de la part de la haute administration et celles qui peuvent faire l'objet de décisions au niveau des gestionnaires directement chargés de la conduite des opérations du Ministère.

Groupe des sous-secrétaires

Les responsabilités du sous-secrétaire sont étroitement liées à certaines fonctions qui doivent être exercées sous le contrôle direct du Groupe des sous-secrétaires. Il s'agit de fonctions relatives aux questions de sécurité et aux relations avec le corps diplomatique. Le *Service de presse* est associé au groupe des sous-secrétaires et travaille en étroite coopération avec le cabinet du ministre. Le *directeur général du personnel* fait fonction de conseiller spécial auprès du sous-secrétaire pour les nominations à l'étranger et les questions connexes. Le *Groupe d'analyse politique* est chargé d'examiner les questions de plus grande portée. Lui aussi relève directement du sous-secrétaire, tout comme le *Bureau de liaison (sécurité et renseignements)*, le *Cabinet du chef du protocole*, le *Bureau des recherches spéciales*, le *Service d'inspection*, le *Conseiller en bilinguisme* du Ministère et le *Directeur des négociations aériennes*.

L'*attaché de presse du Ministère* s'occupe des relations des Affaires extérieures avec la presse, la radio et la télévision en ce qui concerne la politique étrangère du Canada. Secondé par une petite équipe, il prépare les conférences de presse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et convoque les journalistes à l'occasion de conférences internationales (Canada et étranger) et de visites de dignitaires.

Le *Centre des opérations* a été créé pour permettre au Ministère et au gouvernement de réagir rapidement et de signaler aux ministres et hauts fonctionnaires les rapports et événements qui revêtent une importance immédiate pour le Canada. Des groupes de travail spéciaux sont souvent mis sur pied à l'occasion de crises. Leur